

# PROCES VERBAL DE SEANCE

## CONSEIL MUNICIPAL

### Coteaux du Lizon

**Réunion du 30 janvier 2024 à 18h30.**

**L'an deux mille vingt-quatre, le 30 janvier**, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances en salle d'Honneur de la Mairie de Coteaux du Lizon, sous la présidence de Monsieur Roland FREZIER, Maire.

**PRÉSENTS** : Florence AIME, Pierre DACLIN, Roland FREZIER, Nadine KOLLY, Jean-Marc PANISSET, Christophe RENAUD, Etienne SENS, Hulya SIMSEK, Anne-Sophie VINCENT, Bernard WAILLE.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Gérard AUGER (pouvoir à B. WAILLE), Nathalie CLABAULT (pouvoir à N. KOLLY), Daniel BOUILLER (pouvoir à P. DACLIN), Sabine GROS (pouvoir à F. AIME), Nicole MEYNIER (pouvoir à E. SENS), Albin PANISSET (pouvoir à R. FREZIER), Colin RIEUTORD (Pouvoir à H. SIMSEK)

**ABSENT** : Florence ABRY, Yves BLANC, Jean-Louis DAVID, Nelly DURANDOT, Lionel PESSE-GIROD, Maryse VINCENT

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Néant

#### I. INTRODUCTION

Monsieur le Maire constate les personnes les présentes et indique que le quorum n'est pas atteint. Conformément à l'article 10 de son règlement intérieur, le conseil municipal sera de nouveau convoqué. Il sera précisé que le conseil pourra délibérer sans la présence de la majorité de ses membres.

Le prochain conseil Municipal est fixé au jeudi 8 février 2024 à 18h30.

Fin de la séance : 18h45.

Le Maire

Roland FREZIER

